

# APOSTOL

Novembre 2019 – n° 136



Bulletin de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X  
Rouergue et Languedoc-Roussillon

1969 - 2019

Le Bref examen critique



## Le mot de notre fondateur

« Mais nous n'avons jamais refusé certains changements, certaines adaptations qui témoignent de la vitalité de l'Église. En matière liturgique, ce n'est pas la première réforme à laquelle assistent des hommes de mon âge : je venais juste de naître quand saint Pie X se préoccupa d'apporter des améliorations, spécialement en donnant plus d'importance au cycle temporal, en avançant l'âge de la première communion pour les enfants et en restaurant le chant liturgique, qui avait connu un obscurcissement.

Mais rien de cela n'approchait de près ou de loin ce qui a eu lieu en 1969, à savoir une nouvelle conception de la messe. »

Mgr Lefebvre.

Cela fera tout juste cinquante ans - le premier dimanche de l'Avent exactement - que le *novus ordo missae* commençait à être imposé à tous les catholiques du monde entier. Dès que les textes officiels de cette nouvelle messe sont présentés en salle de presse le 2 mai 1969, l'opposition se mobilise et prépare une réaction. Vittoria Guerrini, inspiratrice de l'association *Una voce Roma*, accompagnée d'une amie qui a, comme elle, ses entrées chez le cardinal Ottaviani, vient trouver Mgr Lefebvre. Ensemble ils conviennent de préparer un document, qui serait présenté au cardinal, secrétaire du Saint-Office de 1959 à 1968, lequel en réviserait le texte et le remettrait au pape. Sous l'autorité morale de Mgr Lefebvre, plusieurs ecclésiastiques se retrouvent régulièrement autour du père Guérard des Lauriers, dominicain enseignant à l'université romaine du Latran pour travailler au document. Le 13 septembre, le cardinal Ottaviani finit par l'approuver et signa une lettre de requête, adressée au pape Paul VI. Il est rejoint le 28 septembre par le cardinal Bacci. En vain on chercha d'autres signatures. Le temps pressant, la lettre, accompagnée du bref examen critique, fut remise au pape le 21 octobre 1969.

L'intérêt de ce texte est multiple : d'abord, il date de 1969 et se trouve donc antérieur à la fondation de la FSSPX, qui date du 1<sup>er</sup> novembre 1970. Ensuite, il étudie le nouveau missel romain dans le texte original en latin, les traductions en langue vernaculaire n'ayant pas encore été publiées. De plus il est écrit et publié avant même que la nouvelle messe de 1969 ne soit mise en application. Enfin, il est signé par deux cardinaux. En particulier l'autorité d'Ottaviani en matière doctrinale est largement reconnue. Tout cela donne à l'argumentation du bref examen critique une force certaine et une portée considérable : antérieur à la fondation de la Fraternité, on ne peut lui reprocher d'être une analyse partisane, liée à son histoire ; étudiant le seul texte latin, il laisse de côté les problèmes liés aux traductions erronées de certaines conférences épiscopales ;

considérant le rite, tel qu'il est prescrit par les livres liturgiques, il ne tient pas compte non plus des abus objectivement avérés, dont le *novus ordo missae* ne cesse d'être l'objet. L'analyse va donc au fond des choses : elle résiste à tous ceux, qui ne voient le problème de la messe actuelle, que dans les ministres qui la célèbrent ou chez les fidèles, qui y participent ; elle laisse sans voix ceux qui promeuvent une célébration du rite de Paul VI en latin dans la plus grande fidélité aux rubriques de ce nouveau missel.

L'analyse est donc profonde, et pour cause : elle est essentiellement théologique. La thèse du document est ainsi résumée par le cardinal Ottaviani, dans la supplique qui l'accompagne : le nouvel *ordo missae*, « s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe, telle qu'elle a été formulée à la XX<sup>e</sup> session du concile de Trente ». Toute cette étude s'attache en effet à montrer que les différents rites introduits - prières et gestes - n'expriment pas de manière adéquate ce que l'Eglise croit et enseigne sur la sainte messe. Le langage sobre et précis, voire technique, qui rend la lecture de ce texte parfois difficile est cela même qui fait la solidité de son argumentation. Il n'y a sans doute pas eu, en cinquante ans, de meilleure analyse que celle-ci.

Le *Bref examen critique* n'est pas resté sans réponse : le pape demande au cardinal Seper, successeur du cardinal Ottaviani au Saint-Office, « un sévère examen des critiques soulevées ». Ce dernier demande même le 25 octobre de suspendre la publication définitive de la nouvelle messe « avant que la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi juge si les critiques en question exigent une révision de ces textes liturgiques importants ». Mais avant même que ladite congrégation ne rende son verdict le 12 novembre, la secrétairerie d'Etat ordonne que soit publiée l'instruction annonçant une instauration progressive de la nouvelle messe. Le jugement du 12 novembre, selon lequel « l'opuscule *Bref examen* contient beaucoup d'affirmations superficielles, exagérées, inexactes, passionnées et fausses » apparaît comme la justification *a posteriori* d'un coup de force...

Ce bulletin a pour objectif de mettre à la portée de tous cette analyse, qui mérite aujourd'hui encore d'être connue, puisqu'elle expose la raison profonde, qui justifie notre refus de la messe de Paul VI. Les trois parties de la messe - offertoire, canon, communion - sont successivement étudiées.

Abbé Louis-Marie BERTHE

## CARNET PAROISSIAL

### Ont reçu le sacrement de baptême

en l'église du Christ-Roi

le 29/09 : Giovanni Yoya

en l'église Notre-Dame de Fatima à Fabrègues

le 28/09 : Gabriel Bisson

### A reçu la sépulture ecclésiastique

en l'église du Christ-Roi

le 24/09 : M. Calmon

## Attention !

**La feuille volante des dates et horaires de messes  
est désormais hebdomadaire.**

**Pour recevoir celle de Perpignan, s'adresser à M. l'abbé Scarcella**

**[g.scarcella@fsspx.email](mailto:g.scarcella@fsspx.email)**

**Pour recevoir celles de Narbonne, Rodez et Millau, s'adresser à M. l'abbé Quigley**

**[d.quigley@fsspx.email](mailto:d.quigley@fsspx.email)**





## Offertoire ancien, Offertoire nouveau : une fracture

Au cours d'une retraite pascale donnée à Écône le 17 avril 1984, Monseigneur Lefebvre enseignait que « le sacrifice est ce qu'il y a de plus essentiel dans la vie humaine normale. L'acte le plus important d'une créature normale, c'est-à-dire de quelqu'un qui croit en Dieu, qui reconnaît Dieu comme le Créateur de toutes choses, c'est d'exprimer cette reconnaissance de Dieu tout-puissant par le sacrifice, par l'oblation d'un être qui signifie l'oblation de l'homme lui-même à Dieu ».

Saint Thomas d'Aquin enseigne que le sacrifice, comme acte de culte public comporte nécessairement l'oblation, l'immolation et la manducation. Elles en sont les trois parties essentielles. La Messe, renouvellement non sanglant du Sacrifice de la Croix, constitue ce sacrifice, cet acte principal du culte rendu à Dieu. Ses trois parties répondent à une double fin nécessaire – qui fonde la raison d'être du Sacrifice – la gloire de Dieu et l'expiation des hommes en tant que pécheurs.

Dans la première partie essentielle de la Messe soit l'Offertoire se réalise l'offrande des oblats. Le mot « oblat » signifie les matières qui vont servir à l'immolation du sacrifice, savoir le pain et le vin. Ce mot porte en lui la notion d'oblation ou offrande. Cette oblation est celle du Christ qui va s'immoler quelques instant après mais elle est aussi celle de chaque offrant ou assistant à la messe en particulier et celle de l'Eglise en général. Le contenu de l'Offertoire, les prières qui le forme, doivent être en correspondance avec ce qu'il est : la première partie essentielle du sacrifice, sans laquelle il n'y a pas de sacrifice, l'oblation.

Dans le *Novus Ordo Missae*, l'oblation est dénaturée par dégradation. Elle ne répond plus à la double fin essentielle du Sacrifice. Elle devient un échange entre Dieu et l'homme. Ce dernier apporte le pain et le vin que Dieu change spirituellement et non plus substantiellement. Voici le texte : « Tu es béni, Seigneur Dieu de l'univers, parce que de ta libéralité nous avons reçu le pain (ou : le vin) que nous t'offrons, fruit de la terre (ou : de la vigne) et du travail de l'homme, d'où provient pour nous le pain de vie (ou : la boisson spirituelle) ». Les expressions employées ont un sens indéterminé qui s'éloigne de la notion de don véritable en vue du sacrifice glorifiant et réparateur des péchés telle qu'elle est exprimée dans la première prière de

l'Offertoire traditionnel : « Recevez, Père saint et tout-puissant, cette hostie sans tâche,... »

Toujours dans la même ligne de « désacri-ficialisation », le nouvel offertoire est amputé des trois prières : « Ô Dieu, qui avez créé la nature humaine d'une manière admirable et qui d'une manière plus admirable encore l'avez restaurée dans sa première dignité,... », « Nous vous offrons, Seigneur, ce calice en odeur de suavité... » et « Venez Sanctificateur, Dieu éternel et tout-puissant... » Il s'agit bien d'une amputation et non d'un remplacement car il n'y a pas de prières mises à leur place. Sévère biffage quand on étudie le sens profond de ces prières et le lien qu'elles expriment avec la finalité propitiatoire et sacrificielle de la Messe dans laquelle elles s'insèrent ! L'homme et le prêtre qui offrent ne se reconnaissent plus pécheurs demandant miséricorde au Dieu de Justice infiniment offensé. La réalité de l'homme pécheur offrant Jésus, son Rédempteur, en sacrifice pour l'expiation et la réparation de ses péchés est gommée. Cela entraînera petit à petit la perte de cette vérité dans les esprits et dans les cœurs.

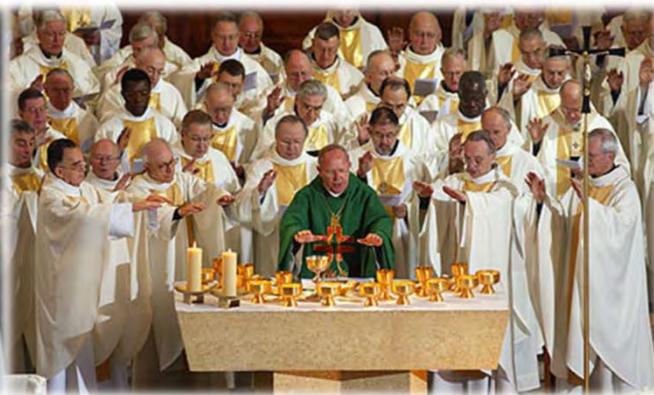
Dès lors que devient la double fin profonde, essentielle de cet acte de religion le plus éminent du catholicisme ? Ce changement dans l'Offertoire, suivi de ceux du Canon et de la communion, constitue un bouleversement d'une part dans la conception catholique de l'économie du salut et dans celle bien plus importante de Dieu Maître et Seigneur, d'autre part. Cinquante ans plus tard les faits parlent d'eux-mêmes. Les études sur le nombre de catholiques et le nombre de ceux qui savent définir Dieu et qui pratiquent révèlent, en France et de par le monde, une chute abyssale depuis la sortie de la nouvelle Messe.

Enfin, un argument de critique externe met bien en relief ce changement dans l'essence de la Messe : l'approbation de ce nouvel *Ordo Missae* reçue des Protestants. Allant dans le même sens, Mgr Bugnini – grand architecte du *Novus Ordo Missae* – disait le 19 mars 1965 : « Nous devons enlever de nos prières catholiques et de la liturgie catholique tout ce qui peut être l'ombre d'un achoppement pour nos frères séparés ». Il faut remarquer que ces paroles sont prononcées quatre ans avant la promulgation de la nouvelle messe !

Abbé Matthieu de BEAUNAY



# Un Canon qui fait du bruit !



En poursuivant notre étude du *Nouvel Ordo Missae*, nous en venons au fil des pages et des rites à cette partie qu'on appelle communément aujourd'hui la « Liturgie du Sacrifice ». Traditionnellement cette partie de la messe est appelée Canon. Pourquoi Canon ? Canonique, ou canoniser indique une règle immuable, inamovible ou inchangeable parce que sacrée, comme les livres de la Bible. En effet c'est le cœur de la messe où s'opère le sacrifice. Malheureusement il faut constater qu'il a été remplacé par des « Prières eucharistiques » interchangeables en fonction de l'assistance et de la préoccupation. Ce premier pas est une désacralisation générale : le « roc de la foi » est devenu une prière parmi d'autres. Ces diverses « Prières eucharistiques » rédigées par des auteurs différents ont toutes les mêmes caractéristiques, et on peut en dégager six défauts majeurs.

**1° La récitation du canon à voix haute.** Depuis cette réforme il entre dans une mise en scène qui confond la liturgie du sacrifice avec l'instruction, en pensant faire tout comprendre et on perd la conscience du mystère. Pourtant le concile de Trente recommande que le prêtre récite le canon à voix basse afin de mieux marquer le caractère sacré, et l'Église entourait d'un tel respect cette prière qu'il faudra attendre le XVII<sup>ème</sup> pour le voir traduit dans le missel des fidèles.

**2° La suppression du ton intimatif des paroles de la consécration.** Comme la consécration n'est pas un récit, mais une action sacrée opérée par le prêtre, les rubriques précisaient sans équivoque ce changement de ton. Du ton narratif (ou l'on raconte une histoire) au ton intimatif (ton de celui qui donne un ordre). Dans le nouveau missel, ce changement de ton n'est plus précisé par les rubriques : la ponctuation ainsi que le caractère des lettres de la formule consécratoire ne sont plus imprimés de façon spécifique. Les paroles de la consécration désormais prononcées à haute voix peuvent être prises comme un simple récit de la Cène, au lieu d'un acte sacré réalisant un rite efficace.

**3° La modification de la formule consécratoire.**

Rajout de « qui sera livré pour vous » après « Ceci est mon corps » Luther avait fait le même ajout pour coller davantage au récit biblique.

Raccourcissement de « toutes les fois que vous ferez ceci c'est en mémoire de moi que vous le ferez » en « faites ceci en mémoire de moi » : atténue l'idée d'action sacramentelle en appuyant sur celle de commémoration.

L'incise « mystère de la foi » rappelant le mode d'opérer du

sacrifice de Jésus-Christ, est déplacée après l'adoration des fidèles ce qui a une autre signification : celle des protestants qui considèrent que c'est la foi des fidèles qui rend le Christ présent lors de la Cène. Le cœur la messe est donc modifié pour une formulation moins claire.

**4° Suppression des génuflexions.** Dans le rite tridentin de la messe, après les paroles de la consécration, avant même d'élever l'hostie ou le calice, le prêtre fait immédiatement une première génuflexion, qui signifie sans équivoque possible que le Christ est là réellement présent sur l'autel par les paroles prononcées. Il en fait aussi une après, simple insistance. Or cette première génuflexion a été supprimée, il ne reste que la seconde. Ainsi le célébrant n'adore pas d'abord l'hostie qu'il vient de consacrer, mais la présente aux fidèles pour ensuite l'adorer. Pourquoi ce changement ? Il ouvre à un sens protestant, pour lequel c'est la foi de l'assemblée qui rend le Christ présent et pousse le ministre à s'agenouiller et adorer. En effet le protestant ne croit qu'en la présence spirituelle due à la foi et non au pouvoir du sacrement. Le rite est donc équivoque : adaptable à une « foi » erronée.

**5° L'ajout d'une acclamation ambiguë après la consécration : « nous annonçons ta mort Seigneur, et proclamons ta résurrection, jusqu'à ce que tu viennes ».** En France elle est même formulée ainsi : « viens, Seigneur Jésus ». Traditionnellement le prêtre sitôt le canon opéré exprime l'offrande du sacrifice qui vient de se réaliser et le relie aux autres mystères de la vie de Jésus. Pourquoi avoir inséré cette intervention des fidèles qui laisse à penser que Jésus n'est pas présent sur l'autel ?

**6° Les nombreuses suppressions des prières.** Le passage de l'offertoire à la consécration est très rapide puis le recueillement, et l'attention qui s'en suit, sont vite évacués. Il suffit de comparer les textes pour le voir !

**En conclusion :** plus une coutume est antique et vénérable, plus il convient de la respecter et St Thomas précise que comme le changement constitue en soi un défaut, il doit se justifier pour avoir lieu, et apporter des avantages évidents. Où sont ses avantages ? Quel enrichissement a apporté cette réforme ? Certains ont dit que c'est du détail, que ces points sont sans importance : mais alors pourquoi les avoir changés ? Si au contraire ils ont une importance, une signification, on comprend qu'ils posaient problème à la foi de certains qui ont voulu rendre cette liturgie moins explicite pour en relativiser la doctrine.

Abbé Denis QUIGLEY





## La communion profanée

Les profonds bouleversements du nouveau rite lors de la communion font certainement partie des éléments qui ont le plus choqué les fidèles. Tout d'abord le rite de la paix : tous ceux qui ont assisté à une nouvelle messe se rappellent en général cet instant mémorable. Comme dit le texte officiel de la nouvelle messe : « Les fidèles implorant la paix et l'unité pour l'Eglise et toute la famille des hommes et s'expriment leur amour mutuel avant de participer au pain unique ». (n°56 de la Présentation générale du Missel Romain, édition de 1969) Mieux encore, ce rite pourra varier au gré des conférences épiscopales « selon la mentalité et les mœurs des différents peuples » (n°56)... Un peu comme une anticipation du parvis, on assiste alors ici à des poignées de main chaleureuses, des embrassades, des grands sourires : autant de gestes qui ne favorisent pas tellement le recueillement mais qui dissipent plutôt l'esprit quelques instants avant de communier. Dans le rite traditionnel, le rite de la paix est donné seulement lors de la messe solennelle entre les membres du clergé, avec une attitude sobre et digne.

**La communion du côté du prêtre.** Ici il faut mentionner la forte réduction des prières de préparation à la communion. Dans le rite traditionnel le prêtre récite 3 prières avant de communier. Dans le nouveau rite, l'une des trois a été supprimée, et le prêtre récite au choix l'une des deux restantes. Par ailleurs on est frappé de l'attitude du prêtre et des éventuels concélébrants (d'autres prêtres) après avoir communié : « Il distribue la communion aux fidèles ou bien se retire à son siège » (n° 201) ; « Les concélébrants (...) prennent le Précieux Sang et reviennent à leur siège. » (n° 201). Allez s'asseoir après la communion, est-ce là une attitude harmonieuse avec l'immense grâce que l'on vient de recevoir ? Est-ce une attitude qui édifiera les fidèles ? Et puis, si le prêtre a le choix entre donner la communion aux fidèles et aller s'asseoir, qui donnera la communion ? La suite va nous le dire. Mais ce qui est saisissant, c'est que le rôle du prêtre dans la communion s'estompe : il est rendu facultatif dans la distribution de la communion. Cela va dans le sens de l'égalité des membres du peuple de Dieu, au sein duquel tous sont prêtres, d'après le Concile Vatican II (*Lumen Gentium* n°10). Dans la doctrine traditionnelle au contraire, le prêtre est absolument irremplaçable pour réaliser le sacrement d'Eucharistie, et seul un diacre peut lui venir en aide (pour une raison sérieuse) dans la distribution de la communion. Les mains du prêtre ne sont-elles pas consacrées par l'évêque, afin « que tout ce qu'elles béniront soit béni, et que tout ce qu'elles consacreront soit consacré et sanctifié, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ » ? (*Rituel de l'ordination des prêtres*).

**La communion du côté des fidèles.** Mentionnons tout de suite l'ouverture d'une porte par le Concile Vatican II (*Sacrosanctum concilium* n°55) : la communion à l'hostie et au calice pour les fidèles, dans certaines circonstances qui vont s'élargir au fil des années et au gré des conférences épiscopales. En parallèle la communion dans la main fit son apparition de sorte que dès 1965, en France, en Belgique et en Allemagne, cette pratique était déjà installée par endroit : un abus que des évêques couvraient sans difficulté. Volant incidemment à leur secours, l'instruction *Memoriale Domini* du 29 mai 1969 rappelait la règle de la communion traditionnelle sur la langue, mais permettait aux conférences épiscopales d'en décider autrement. La grande majorité des conférences épiscopales approuva sans surprise la communion dans la main. Les innombrables sacrilèges qui découlèrent de cette mesure et qui scandalisèrent le peuple chrétien devinrent monnaie courante. L'abus engendrant l'abus, il apparut aussi que le prêtre (ou exceptionnellement le diacre) n'était plus le seul à donner la communion. En fait la pratique de la communion donnée par des laïcs avait déjà commencé à se répandre dès avant le nouveau rite, et la présentation du Missel de 1970 lui ouvre discrètement la porte en parlant de « ceux qui donnent la communion comme ministres extraordinaires » (n°68) sans préciser comme auparavant que seuls les diacres sont les ministres extraordinaires de la communion. Une omission évidemment calculée, afin d'ouvrir une porte : l'instruction *Immensa caritatis* du 29 janvier 1973 entérina la faculté pour les laïcs de donner la communion, avec quelques vagues restrictions qui ne seront de toutes façons presque jamais observées.

Finalement il est aujourd'hui évident que le respect pour la sainte communion s'est complètement effondré dès 1969, et cela n'a pas changé jusqu'à aujourd'hui. C'est donc la Foi dans la présence réelle qui a été attaquée, et l'effondrement de la pratique religieuse n'en a été, hélas, qu'une conséquence logique.

Abbé Guillaume SCARCELLA



## « Pars, vite et loïn. » Hippocrate



Les anniversaires amènent des réactions parfois contraires. Soit le sourire sur le visage des enfants qui voient arriver un gâteau illuminé, soit, à chaque armistice, l'émotion des anciens combattants lorsque retentit la sonnerie aux morts, longue plainte déchirante du clairon.

Il en est ainsi pour la peste qui ravagea l'Europe médiévale. Sinistre anniversaire ! La peste que Jean de la Fontaine résume ainsi : « *Un mal qui répand la terreur...* » La même qui déjà frappa aussi bien le pays des pharaons que Périclès le stratège athénien. La peste de Justinien, première pandémie partie d'Égypte selon Evagre d'Épiphanie, frappe l'empire romain ici ou là ! Arles en 549, Clermont en 567 ou encore Rome en 589 firent l'amère expérience de la peste bubonique, peste noire, fatale dans quatre cas sur cinq. Le malade voit ses ganglions du cou, de l'aîne ou ceux des aisselles former des bubons noirs extrêmement douloureux. Une forte fièvre le terrasse, des vomissements et des diarrhées l'affaiblissent et dix jours plus tard le conduisent le plus souvent à la mort. A moins que ce ne soit la peste pulmonaire car dans certains cas, le bacille atteint les poumons du malade qui peut alors, par la toux qui l'agite, transmettre son mal à sa famille, à ses voisins. Celle-ci est pratiquement toujours fatale en moins de quatre jours ! La suivante maintenant ! Partie d'Asie Centrale, il y a 700 ans, sinistre évocation de cette année 2019, une seconde pandémie touche l'Europe ! Elle suscite encore l'effroi dans nos mémoires ! Dans nos régions, à partir de 1310, les conditions climatiques vont favoriser son développement ; les étés humides provoquent des récoltes ingrates et les rats et autres rongeurs futurs porteurs du mortel parasite prolifèrent. La maladie finit par toucher la bonne ville de Marseille en janvier 1348. Elle foudroie ensuite Avignon et Montpellier pour remonter la vallée du Rhône. Elle atteint en juin, les ports de l'Atlantique notamment Bordeaux ! Elle attaque même l'Angleterre sans omettre la vallée de la Seine. Mortelle randonnée dont on recense 800 morts par jour, pendant huit mois ! Chronique de Saint Denis. La peste dépeuple les villes souvent sales et surpeuplées et décime tous les milieux, les nobles comme les miséreux succombent ainsi, de même que les prêtres et les médecins qui s'approchent des malades ! Mortelle proximité si bienfaisante pourtant. Le nombre des victimes est proprement affolant ! Plus de 20

millions de morts entre 1347 et 1353, soit trente à cinquante pour cent de la population européenne rapporte une revue en février 2018. L'Éléphant. Elle paralyse donc l'économie, on manque de bras dans de nombreux secteurs, les rentrées fiscales sont moins fructueuses par la disparition des contribuables enfin, la guerre de Cent Ans semble même se figer... Oui, sinistre anniversaire que sonne ce septième siècle ! Que résonne quelques instants la sonnerie si émouvante "Aux Morts", entendue une première fois en 1931, sous l'Arc de Triomphe. Cependant, faire face à cette maladie, nécessite du courage car les conseils comme de rester chez soi ou de fermer les fenêtres paraissent des remèdes bien faibles devant une menace si puissante parce qu'incomprise. Mais les médecins cherchent ! On isole les malades, on désinfecte, on utilise aussi la fumigation. La quarantaine, terme italien, oblige les navires voulant accoster de patienter au large et d'attendre la visite d'un médecin... Dès 1374, à Venise, on prescrit l'exil des personnes présentant les symptômes... Enfin, en 1894, Alexandre Yersin, découvre le bacille *Yersinia pestis* : « *Je fais rapidement une préparation et la mets sous le microscope. Au premier coup d'œil, je reconnais une véritable purée de microbes tous semblables. Ce sont de petits bâtonnets trapus, à extrémités arrondies (...)* Il y a beaucoup de chances pour que mon microbe soit celui de la peste... » Quelques mois plus tard, il met au point un sérum. Enfin, en 1898, un autre biologiste, Paul Louis Simon, met en évidence le rôle de la puce du rat dans la transmission de la peste bubonique. La peste devient une maladie curable ! Cependant, après avoir évoqué la colère de Dieu comme le suggère la suite du vers du fabuliste : « *Mal que le Ciel en sa fureur Inventé pour punir les crimes de la terre [...]* » les âmes éprouvées surent après avoir cherché les secours humains, se tourner vers ceux du Ciel avec confiance. On récite les litanies des Saints, on se confesse quand Saint Roch, Saint Louis ou encore saint Jean Discalceat, pratiquent les œuvres de miséricorde si bien enseignées par le catéchisme.

En ce mois, dédié aux défunts, il n'est peut-être pas inutile de s'en souvenir car ce minuscule organisme peut encore bousculer bien des existences ! En effet, rappelle un article du Figaro : « *Durant la période 2004-2009, 12 500 cas ont été répertoriés par l'OMS* ». Oui, "De la peste, délivrez-nous, Seigneur."

Frère Pascal



# La langue ad hoc

Ce jeudi 19 septembre, évoquons un voyage ! Non pas celui mouvementé de Gulliver mais celui de notre prier parti à Paris pour une réunion avec les supérieurs du district. Le ciel de ce samedi 21 prend des teintes noirâtres, menaçantes, même ! La randonnée prévue est donc reportée à des jours meilleurs, comme on dit ! Pendant ce temps, à Rodez, l'abbé Quigley donne des cours de catéchisme sous une cabane aménagée par les enfants qui eux s'imaginent être Robinson Crusoe

Mercredi soir, des adultes découvrent leur premier cours d'instruction religieuse donné par l'abbé Berthe, non pas sous les ombrages mais plus classiquement dans la salle Saint François. De même, les étudiants désireux de mieux appréhender les grandes idées de ce monde, se retrouveront dans quelques jours dans leur local. Tous mettent ainsi en œuvre le mot de Publius Syrus, un poète latin : « *Sans culture l'esprit s'use et perd son ressort...* »

La plainte de Télémaque était sans doute sur les lèvres de ces héros, martyrs de la révolution française : « *Nulle compassion ne pouvait garantir notre vie. C'était fait de nous.* » Le souvenir fait partie de nos devoirs. Aussi, ce samedi 28, à Saussine, comme chaque année, les membres de l'association: Père Salem Carrière, et d'autres encore se retrouvent autour de l'autel. Une messe est dite par l'abbé Berthe. Merci pour votre fidélité ! Au même moment, mais à Perpignan, l'école ND du Mont Carmel pèlerine sous la direction de l'abbé Scarcella à Saint Michel de Llotès, la date ne doit rien au hasard ! Là une magnifique église romane du XI<sup>e</sup> leur ouvre ses portes. Ils prieront et s'émerveilleront aussi devant plusieurs retables du XVIII tandis qu'en Aveyron, l'abbé Quigley forme de nouveaux enfants de chœur.

Ce sont nos jeunes adolescents qui font l'actualité sportive de ce dimanche 29 car ils s'élancent sur 47 km de piste autour de Maguelone et de sa célèbre cathédrale, l'occasion pour eux d'y prier car un plaisir n'exclue point l'autre. Mais ce week-end se remarque aussi par la piété paroissiale manifestée au même moment par les fidèles du prieuré se relayant tout l'après-midi devant le Saint Sacrement exposé depuis la fin de la messe. De plus, mais en terre catalane, deux baptêmes, dont l'un d'adulte, sont donnés ! Le dynamisme de cette paroisse impressionne ! Si l'on ajoute celui de Fabrègues, donné la veille, notre reconnaissance envers la Providence se fait plus vif.



Samedi 5 octobre. A La Grande Motte, l'amical des anciens de Djidjelli petit port kabyle entouré de montagnes, se retrouvent et se souviennent de leur enfance, de leur pays et de leur départ imprévu car la guerre attire la misère depuis toujours : Fénelon. Les Aventures de Télémaque." *On ne voyait que des femmes tremblantes, des vieillards courbés, de petits enfants les larmes aux yeux ! C'était de toutes parts, des cris confus...* » Sur le bateau où nous les retrouvons, ces braves gens maintenant âgés, évoquent facilement, leurs prêtres ou la première pierre de leur église, qu'ils ont ramenée en France. La prière naît alors sous la direction de l'abbé de Beaunay qui leur apporte le secours de son sacerdoce. Derrière nous, les roses bénies puis lancées dans la Méditerranée, peu à peu s'enfoncent...



Partis sous la conduite de l'abbé Quigley, ce vendredi 4 octobre, 25 jeunes environ de nos chapelles rejoignent le pèlerinage de La Salette organisé par le prieuré de Lyon. Deux jours de marche accompagnés par des prières ferventes, d'amitié, sans oublier les bons conseils distillés avec tact et prudence par les prêtres. Au sanctuaire marial ce dimanche 6, les drapeaux flottent haut ! De même que le cœur de tous les participants. Cependant, ailleurs, d'autres âmes s'élèvent aussi ! Comme à Narbonne où les fidèles se retrouvent avant la messe pour une adoration mais aussi à Fabrègues où les membres du tiers ordre et tous ceux qui le désiraient, suivent une récollection une bonne partie de l'après-midi !

Week-end chargé ! Ce vendredi 11, notre communauté se retrouve à l'école Saint Joseph des Carmes avec les autres membres du doyenné pour suivre la récollection trimestrielle. Des prières, trois instructions où d'ailleurs brilla l'abbé Scarcella qui en donna une, et des moments de recueillement rendent ces heures précieuses. Samedi 12, à 19h, à son retour, le prier donne une instruction à un bon groupe de fidèles; preuve qu'ils écoutent les annonces. Pour nous faire toucher du doigt le sérieux du sujet et de la façon dont il fut traité, retenons qu'une feuille donnant le plan, est distribuée : « *La doctrine du Christ-Roi, les oppositions et comment l'établir.* » Vous avez raté celle-ci ? Dans un mois, la suite arrive ! Enfin, le lendemain, malgré les lourds nuages qui s'amoncellent à l'horizon, deux événements modifient nos habitudes dominicales. Tout d'abord à la messe, pendant l'offertoire. Le prêtre encense les croix rouges ayant reçues l'onction de l'évêque au cours de la cérémonie de consécration de notre église, le 15 octobre 2006. Ensuite par le repas paroissial à l'issue de l'office. Une cinquantaine de personnes ont pris l'apéritif, le pique-nique sur des tables dressées à l'occasion, dégusté le café et récité le chapelet vers 15h30. Bien sûr, tous ont aussi bien parlé, bien ri, bien profité aussi des prêtres qui se sont ingénies à passer de table en table malgré certains plats bien appétissants de certaines... Des moments agréables qu'il ne faut pas rater la prochaine fois et qui closent heureusement notre page.



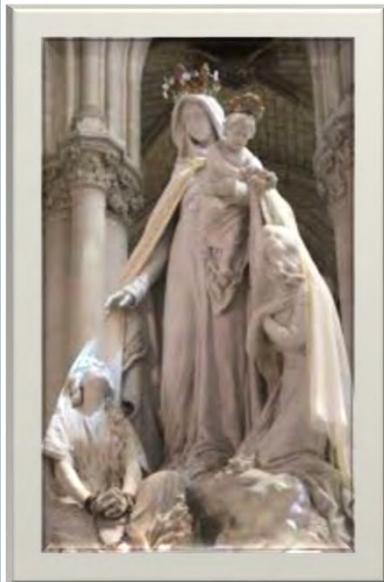
# AVIS

## Gagnons des indulgences

**Le 2 novembre.** L'indulgence plénière peut être gagnée, applicable aux âmes du Purgatoire, en visitant une église.

**Entre le 1<sup>er</sup> et 8 novembre :**  
Visiter un cimetière et prier pour les âmes des défunts.  
Aux conditions suivantes.  
1/ Confession dans les 8 jours avant ou après.  
2/ Communion.  
3/ Prières aux intentions du Souverain Pontife.

N'hésitons pas aussi à faire dire des messes à leur intention.



## DENIER DU CULTE

« Tu ne muselleras pas le bœuf qui foule le grain ». Deut. 25, 4



Or, depuis 1905, le clergé français totalement spolié de tous ses biens et de tous ses traitements a dû recourir à l'institution du denier du culte pour subvenir aux frais du culte, à l'entretien des prêtres.  
Donc merci pour votre soutien.



## Messe et catéchisme en Aveyron

**Messes à Rodez** → Château de Druelle  
4 Rue Des Noyers 12510 Druelle  
le 1<sup>er</sup> novembre à 10h30 et le 2 à 18h30  
le 23 à 18h30  
le 24 à 10h30  
Catéchisme : le 2 et le 24

**Messe à Millau** → Cabanous 12100  
St-Georges-de-Luzençon  
le 1<sup>er</sup> novembre à 17h et le 2 à 9h  
le 10 à 17h  
le 24 à 17h  
Catéchisme : le 2 et le 10

## Coordonnées

Prieuré Saint-François-de-Sales  
1 rue Neuves-des-Horts  
34690 FABREGUES  
Tel : 09 81 28 28 05  
@ : [34p.fabregues@fsspx.fr](mailto:34p.fabregues@fsspx.fr)

**Abbé Berthe** : 09 81 28 28 05  
louismarie.berthe@gmail.com  
**Abbé Quigley** : 06 95 56 89 86  
**Abbé Scarcella** : 07 83 89 46 00  
**Frère Pascal** : 06 40 14 49 57